



REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Département de Meurthe-et-Moselle
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée restreinte (phase candidature) compris entre 90 000 euros HT et 216 000 euros HT
Référence :	A26220001
Date de mise en ligne :	Le jeudi 30 juillet 2026 à 12:10:01
Date de clôture :	Le mercredi 30 septembre 2026 à 16:00:00
Titre :	Conception, réalisation et pose d'une oeuvre d'art au titre du 1% artistique pour le collège du site Plateau de Haye à Nancy
Descriptif :	Conception, réalisation et pose d'une oeuvre d'art au titre du 1% artistique pour le collège du site Plateau de Haye à Nancy

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 11 Posée le 17/09/2026 à 15:42:52

Bonjour,

Nous avons une question concernant la mobilisation des élèves du futur collège dans le processus de conception de l'oeuvre et les temporalités de sa livraison.

Nous avons compris que la livraison du nouveau collège aurait lieu au 1er semestre 2027.

Pouvez-vous nous confirmer que la date de rentrée scolaire dans le nouveau collège est bien septembre 2027.

A quel moment sera-t-il possible d'associer les élèves à la conception de l'oeuvre? Avant ou après cette rentrée 2027? Et à quelle date butoir l'oeuvre devra-t-elle être livrée?

Répondue le 18/09/2026 à 09:30:12

Bonjour,

La réception est actuellement prévue pour la fin de l'année, hors intempéries et autres aléas.

Il est donc prévu que l'établissement ouvre pour la rentrée de septembre 2027.

Sur la question des modalités et du calendrier de participation des élèves, nous ne pouvons vous apporter de réponse car cette question dépend entièrement du collège.

Bien cordialement,

Le service de la commande publique

Question n° 10 Posée le 14/09/2026 à 17:06:46

Bonjour,

Je souhaite candidater au projet de 1% artistique pour le collège du site de plateau de Haye à Nancy.

Auriez-vous à disposition davantage de visuels 3D à fournir des espaces qui sont cités concernant l'installation des œuvres?

Cela pourrait servir ma candidature.

(L'œuvre pourra investir les espaces intermédiaires du collège, à l'intérieur et à l'extérieur, en tenant compte des transparences, des ouvertures et des points de vue articulés entre dedans et dehors.

- pour l'intérieur : hall d'entrée ; mur du centre de documentation ou centre de documentation dans son ensemble.

et/ou

- pour l'extérieur : partie gauche du parvis d'entrée du collège ; parcours extérieur vers intérieur).

Merci,

Bien cordialement,

Delphine Dénéréaz

Répondue le 15/09/2026 à 11:02:09

Bonjour,

Les éléments visuels relatifs au projet architectural sont disponibles dans les documents de la consultation sur la plateforme Xmarchés. Le dossier complet sera transmis aux artistes retenus pour la deuxième phase de la consultation.

Bien cordialement,

Le service de la commande publique

Question n° 9

Posée le 14/09/2026 à 16:07:49

Bonjour,

Pour répondre en tant que groupement, l'artiste peut-il être co-traitant ?

Merci

Cordialement

Répondue le 16/09/2026 à 10:29:52

Bonjour,

Tout dossier de candidature qui remplit les exigences du programme sera examiné.

Bien cordialement,

Le service de la commande publique

Question n° 8

Posée le 11/09/2026 à 12:35:26

Bonjour,

Le programme de la consultation A26220001 indique que les formulaires DC1 et DC2 doivent être « complétés et signés ». Les versions officielles actuelles des formulaires DC1 et DC2 ne comportent cependant plus d'emplacement de signature.

Pouvez-vous me confirmer si leur signature électronique via certificat RGS est obligatoire au stade de la candidature, ou si les DC1/DC2 complétés peuvent être déposés sans signature électronique ?

Cordialement,

David-Romain Levasseur

Répondue le 11/09/2026 à 14:53:25

Bonjour,

Il n'est pas obligatoire de signer les DC1 et DC2.

Bien cordialement,

Le service de la commande publique

Question n° 7

Posée le 08/09/2026 à 11:06:16

Bonjour,

Pour simplifier leur lecture, est-il possible de regrouper les pièces demandées à la section 6 du programme en deux fichiers PDF, l'un pour la candidature artistique (lettre de motivation, dossier artistique, CV), l'autre pour les pièces administratives (DC1, DC2, assurance, justificatif de la qualité d'artiste) ?

Répondue le 09/09/2026 à 14:58:57

Bonjour,

Il convient surtout que toutes les pièces et informations demandées dans le programme soit bien présentes dans votre candidature.

Bien cordialement,

Le service de la commande publique

Question n° 6

Posée le 04/09/2026 à 12:37:15

Bonjour,

Est-il possible de présenter un artiste en tant que société de production ? L'artiste se concentre sur la réflexion artistique et la société gère la partie administrative et logistique. La société peut-elle proposer deux artistes différents ?

Merci d'avance pour votre réponse,

Cordialement

Répondue le 16/09/2026 à 10:30:26

Bonjour,

Tout dossier de candidature qui remplit les exigences du programme sera examiné. Plusieurs artistes peuvent composer l'équipe proposée.

Bien cordialement,

Le service de la commande publique

Question n° 5

Posée le 02/09/2026 à 15:33:00

Bonjour,

Est-il possible de répondre en tant qu'association artistique proposant de gérer le projet en accompagnement d'un artiste précis ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Répondue le 07/09/2026 à 14:04:41

Bonjour,

Ce type de montage ne pose pas de problème.

*Bien cordialement,
Le service de la commande publique*

Question n° 4

Posée le 01/09/2026 à 17:36:53

Bonjour, est-il possible d'avoir accès aux dimensions des murs situés dans le hall et dans le CDI svp ?

Répondue le 07/09/2026 à 08:25:40

Bonjour,

Un dossier technique comprenant notamment les éléments dimensionnels nécessaires à l'élaboration des propositions sera mis à disposition des candidats lors de la seconde phase de la consultation.

*Bien cordialement,
Le service de la commande publique*

Question n° 3

Posée le 01/09/2026 à 16:54:38

Bonjour,

Nous souhaiterions obtenir deux précisions concernant la phase de candidature :

1. Dossier artistique

Un nombre maximal de pages ou de références est-il prévu ou recommandé pour le dossier artistique ? Une longueur maximale est-elle également recommandée pour la lettre de motivation / présentation des orientations artistiques ?

2. Participation des élèves

Le programme prévoyant une démarche de médiation et la possibilité d'associer les futurs usagers au projet, pourriez-vous préciser comment la participation des élèves est envisagée au regard du calendrier et des différentes phases de conception et de réalisation de l'œuvre ?

Notamment, des temps d'échange ou de collecte avec les élèves pourront-ils avoir lieu en amont de la conception définitive, afin que leurs contributions puissent nourrir la proposition artistique ?

*Merci par avance pour ces précisions.
Cordialement*

Répondue le 07/09/2026 à 14:03:42

Bonjour,

Voici les éléments demandés:

1. Dossier artistique

Un nombre maximal de pages ou de références est-il prévu ou recommandé pour le dossier artistique ? Une longueur maximale est-elle également recommandée pour la lettre de motivation / présentation des orientations artistiques ?

Aucune limitation chiffrée n'est fixée, le candidat s'attachera toutefois à présenter une réponse claire et ciblée.

2. Participation des élèves

Le programme prévoyant une démarche de médiation et la possibilité d'associer les futurs usagers au projet, pourriez-vous préciser comment la participation des élèves est envisagée au regard du calendrier et des différentes phases de conception et de réalisation de l'œuvre ?

Notamment, des temps d'échange ou de collecte avec les élèves pourront-ils avoir lieu en amont de la conception définitive, afin que leurs contributions puissent nourrir la proposition artistique ?

Le principe d'une démarche de médiation et d'association des futurs usagers est bien prévu. Ce dispositif n'est toutefois pas précisément arrêté à ce stade dans ses modalités ou son calendrier.

Question n° 2

Posée le 01/09/2026 à 16:11:10

Bonjour,

Il est précisé dans le RC que la consultation s'adresse à "un artiste", nous souhaitons répondre en collectif (Artiste + architecte urbaniste), Pouvez vous confirmez qu'il est possible de répondre en ce sens (dossier comprenant nos deux cv, références communes, présentation de l'équipe...) La facturation peut elle être dirigée vers deux structures différenciées ou faut-il préciser des modalités de sous-traitance sur certaine missions (concertation, approche architecturale...) Merci

Répondue le 07/09/2026 à 14:02:00

Bonjour,

Voici les éléments de réponse demandés:

- Il est précisé dans le RC que la consultation s'adresse à "un artiste", nous souhaitons répondre en collectif (Artiste + architecte urbaniste), Pouvez vous confirmez qu'il est possible de répondre en ce sens (dossier comprenant nos deux cv, références communes, présentation de l'équipe...) : ce type de montage ne pose pas de problème.
- La facturation peut-elle être dirigée vers deux structures différenciées ou faut-il préciser des modalités de sous-traitance sur certaine missions (concertation, approche architecturale...) : Pour les éléments de facturation, la répartition pourra être précisée en passe offre selon la forme du candidat.

Bien cordialement,

Le service de la commande publique

Question n° 1

Posée le 26/08/2026 à 19:58:54

Bonjour,

En qualité d'artiste, je souhaite répondre à l'appel à candidature : Conception, réalisation et pose d'une œuvre d'art au titre du 1% artistique pour le collège du site Plateau de Haye à Nancy. Parmi les documents à télécharger ne figure aucun visuel du collège. Pourriez-vous nous partager le dossier présentant le projet et la démarche d'architecture avec les plans et visuels pour le collège et ses espaces paysagers? Tout ceci afin de répondre au mieux aux exigences de pertinence dans le site.

Dans le règlement de consultation il est mentionné que le nom du collège sera celui d'une femme illustre. Le nom est il aujourd'hui connu ?

Je vous remercie pour toutes les informations et documents utiles que vous pourrez nous

*transmettre.
Bien cordialement,
François Chaillou*

Répondue le 27/08/2026 à 10:37:03

Bonjour,

Les éléments visuels relatifs au projet architectural sont disponibles dans les documents de la consultation sur la plateforme Xmarchés. Le dossier complet sera transmis aux artistes retenus pour la deuxième phase de la consultation.

Concernant le futur nom du collège, celui-ci n'est pas arrêté à ce jour.

*Bien cordialement,
Le service de la commande publique*
